

**Edition Abonnés - Essonne****Economie****Le flop du dispositif d'aide aux entreprises**

La tête dans le sable pendant la crise. A la vue des chiffres de recours au médiateur du crédit, les entreprises essonniennes en difficulté financière semblent adopter la politique de l'autruche. Depuis la mise en place d'un dispositif exceptionnel en novembre dernier pour faciliter les relations entre les sociétés et les banques, pour simplifier notamment l'accès aux liquidités, seules 116 entreprises, sur les 30 000 que compte le département, se sont manifestées. « Toutes ne sont pas en mauvaise santé. Mais c'est un sujet tabou », acquiesce Olivier Boudon, président départemental de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME 91) et lui-même entrepreneur.

Ces derniers jours, plus aucun dossier n'arrive même sur la table du médiateur du crédit. « Il y a deux façons de voir les choses, explique Robert Vanhauter, directeur de la succursale de la Banque de France d'Evry. Soit nous considérons que la situation s'améliore et que les banques ont joué leur rôle. Soit les chefs d'entreprise n'ont pas envie d'attirer l'attention sur eux. »

C'est vers l'hypothèse pessimiste que tend Olivier Boudon : « Nous sommes en pleine crise, il ne faut pas se mentir. Nous ne sommes pas plus brillants en Essonne que dans la France entière. »

**« Quand vous échouez, vous avez honte.**

**C'est pour cela que certains se cachent »**

Ce n'est pas un défaut d'information qui explique le mutisme des entrepreneurs. Les informations sur les dispositifs d'aide sont relayées par les associations, par la chambre de commerce, par la préfecture... Outre le médiateur du crédit, d'autres solutions existent. Le comité consultatif du secteur financier joue aussi un rôle de lien avec les banques. Et le tribunal du commerce d'Evry, qui s'était engagé en janvier dernier, lors de son audience de rentrée, à recevoir les sociétés en difficulté en quelques jours, tient ses engagements.

Alors ? « C'est une question d'ego, lance Olivier Boudon. C'est typiquement français. Quand vous réussissez, vous êtes le roi du pétrole. Quand vous échouez, vous n'êtes rien du tout, vous avez honte. C'est pour cela que certains se cachent. » Mais ceux qui

gardent les yeux fermés face à la déroute de leur entreprise ne vont pas pouvoir continuer ainsi longtemps. Les bilans fiscaux vont tomber en avril. Et là, attention à la chute. « Ceux qui ont des oeillères vont être contraints par leur expert-comptable de tirer la sonnette d'alarme », poursuit le président de la CGPME 91.

Malheureusement, il sera peut-être alors trop tard. Dommage, alors que près des deux tiers des entreprises ayant sollicité le médiateur ont été tirées d'affaire. « Il est vraiment efficace. Il trouve des solutions auxquelles personne n'aurait pensé. Aux entrepreneurs de se prendre en main », lance Olivier Boudon.

**J.H.**